



M. J. F. SINCENNES

Lorsque le Montréal commercial s'éveille, c'est-à-dire chaque jour, entre neuf et dix heures du matin; quand descendent des hauteurs du Beaver-Hall, des quartiers élevés du centre de la ville, les longues files de tout ce monde de patrons et d'employés, qui, le teint animé, l'allure gaillarde, vont aux affaires comme des soldats au feu, n'avez-vous pas cent fois rencontré, aux alentours de la rue St. Paul ou traversant la Place Jacques-Cartier, un homme de moyenne stature, à la mise correcte et sombre, irréprochablement ganté, passant régulièrement sur le même côté du trottoir, à la même heure, invariablement porteur d'un parapluie si le temps menace, ou d'une canne si le soleil brille? Oui, n'est-ce pas?

Vous avez remarqué, sans doute aussi, l'allure libre et dégagée, le pas alerte et nerveux qui fait de sa marche une succession de sauts?

Mais ce qui arrête le regard, c'est l'expression de cette physionomie, l'air particulier qui se dégage de l'ensemble de ses traits: les boucles mêlées de fils d'argent d'une chevelure légèrement crépée, entourent une tête petite et fine; des yeux d'un noir profond d'où jaillissent de vives lueurs, éclairent un visage régulier aux lignes délicates, qu'encadre un collier de barbe poivre et sel; et en dépit de l'âge, comme les splendeurs attardées de l'été indien de la vie, les teintes rosées et les contours arrondis d'une figure d'adolescent.

Sous l'apparence un peu frêle du corps, la vigueur morale éclate; on y sent la résolution et l'énergie; le dessin de la bouche accuse une grande sensibilité.

L'homme présente un mélange de grâce et de force si bien fondus, qu'on ne peut dire laquelle des deux domine, et que le charme de l'une voile discrètement la puissance de l'autre: un baril de poudre dissimulé sous des fleurs.

Sur la route qu'il suit chaque matin, c'est un échange continu de saluts; chacun le connaît et il connaît tout le monde.

Point donc n'est besoin de dire que ce passant aimable et matineux est M. J. F. Sincennes, ex-membre du parlement du Canada-Uni, président de la Compagnie Sincennes-McNaughton, vice-président de la banque du Peuple, directeur de la Compagnie manufacturière de coton, de celle de Caoutchouc, de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, et le

président actuel de l'importante Compagnie d'Assurance « la Royale Canadienne. »

M. J. F. Sincennes compte au nombre des physionomies originales de notre ville. Capitaliste heureux, actif, entreprenant, nature franche, intelligence vive et pénétrante, par l'intégrité de son caractère et ses succès, il appartient à cette classe d'hommes qui, assouplis par la lutte, trempés par les événements, dominateurs de la fortune à force d'énergie, de travail et de persévérance, ont créé sur ce continent vierge de toute caste féodale, au sein de vastes espaces, au milieu des inépuisables ressources d'un sol fécond, d'un commerce et d'une industrie sans cesse en progrès, la seule aristocratie que comportent les conditions d'établissement d'une société nouvelle.

Si, durant les épopées guerrières de l'ancien monde, l'héroïsme et les vertus militaires conquièrent à des familles titres, honneurs et privilèges dans le Nouveau, les luttes pacifiques du travail, les combinaisons savantes de l'industrie, la hardiesse des entreprises commerciales, des conceptions financières qui décuplant les capitaux, multiplient la richesse publique, et accroissent le bien-être individuel, ces efforts assurent ici crédit, fortune, reconnaissance et respect à ces chevaliers de l'ère moderne.

Seulement, tandis qu'un grand nombre des descendants des premiers vivent encore sur la gloire et les souvenirs de leurs aïeux, les seconds, sans généalogie ni blason, doivent gagner eux-mêmes leur illustration; car s'ils émergent de leur obscurité, la faveur royale n'a rien à y voir; c'est grâce à leurs qualités, à leur mérite personnel.

Ceux qui, dans le vieil ordre de choses, à l'aide de talents exceptionnels ou d'actions extraordinaires, ont occupé des positions considérables dans l'Etat, comme Jacques Cœur, Samuel Bernard, Colbert, s'appelaient des parvenus; la langue anglaise, moins dédaigneuse dans son génie et plus juste dans l'expression, nomme les élus d'aujourd'hui des *self-made men*, traduction littérale: des hommes qui se sont faits eux-mêmes!

Eh bien! M. Sincennes est un de ceux-là; il s'est fait lui-même!

Si nous consacrons ici une page à la biographie d'un des principaux citoyens de Montréal, c'est que l'histoire de cette vie modeste qui honore sa personne, pourra devenir un enseignement pour les faibles et les impatients qui se découragent ou désespèrent, servir d'exemple aux témé-

raires et aux ambitieux qui, trop pressés de jouir, exposent en un jour sur un coup de dé leur fortune et leur honneur.

M. J. F. Sincennes naquit à Deschambault, comté de Portneuf, le 7 janvier 1818. Sa famille, originaire de l'Acadie, était venue, après mille péripéties, vers la fin de l'odieuse exode de 1756, s'échouer sur les bords du St. Laurent.

Rappelons de suite que la véritable orthographe du nom était Saint-Seine, du village Bourguignon, lieu de naissance de la famille, et où le fleuve qui traverse Paris prend sa source.

Son père, pilote, entrepreneur de transport, et comme on dit encore *navigateur*, ne possédait, malgré ce titre pompeux, ni flotte, ni navire. Cependant l'aïeul paternel, élevé sur les grèves du Cap-Breton, avait plus d'une fois couru sus aux Anglais, et même s'était emparé, avec ses compagnons d'exil, du vaisseau-transport qui devait les jeter sur un îlot désert de l'archipel des Antilles.

La prise de ce navire et le retour de ces malheureux à Port-Royal constitue un des plus dramatiques épisodes d'une époque fertile en aventures de ce genre.

Voici la lettre, véritable curiosité historique, que les heureux révoltés écrivirent dès leur arrivée, à M. Daudin, leur ancien missionnaire. Elle est datée du 31 juillet 1756:

Lettre des habitants de Port-Royal à M. Daudin, leur ancien missionnaire, en date du 31 juillet 1756. (Archives.)

« Nous bénissons la divine Providence, qui au milieu de nos afflictions a daigné nous faire savoir de vos chères nouvelles par l'entremise du R. P. de la Brosse, père jésuite, qui a demeuré quelque temps avec nous à la rivière Saint-Jean, et qui... Vous savez, monsieur, qu'après avoir reçu dans l'église votre dernière absolution générale, nous partîmes trente députés du Port-Royal pour Chibouctou, et après plusieurs interrogatoires du gouverneur et autres puissances, sur le parti que nous voulions prendre pour l'état et la religion, et voyant que nous étions tous résolus de plutôt mourir que de renoncer à notre religion et à la France, notre vénérable patrie, on nous a relégués neuf semaines sur une île, ne nous donnant par jour que deux onces de pain et une once de viande, espérant par là nous réduire et nous faire changer de sentiments. Mais inutilement, grâce à Dieu. Ainsi désespérant de nous faire changer, ils nous ont fait conduire par des soldats jusqu'au Port-Royal, comme des criminels, ont mis le feu à nos maisons et ont fait embarquer les habitants qui ne s'étaient pas sauvés dans les bois (il s'en était sauvé 900 personnes.)

« Le reste des habitants a embarqué dans six navires; le 4 décembre, cinq de ces navires ont fait voile vers les côtes de Boston et de la Caroline. Les gens du cap, les Boudrot, Charles Dugas et les Guilbaud, deux familles des Granges, qui étaient dans un de ces navires se sont révoltés, et sans aucune défense des Anglais se sont rendus maîtres du navire et ont arrivé

heureusement à la rivière Saint-Jean, d'où nous avons l'honneur de vous érire. Nous y avons trouvé un accueil favorable dans la personne de M. de Boishébert....

« Nous avons appris par d'autres Acadiens qui se sont sauvés de la Caroline que la maladie s'est mise dans deux navires, ce qui a fait mourir un grand nombre des nôtres; de plus que les Blanc, Gosme, Louis Prudent et quelques autres, sont à Boston et aux environs.... Nous sommes sur le point de partir pour le Canada, parce que les vivres sont fort rares ici....

« Ont signé: Denis Saint-Seine, Charles Dugas, Joseph Guilbaud, Pierre Gourdou, Denis Saint-Seine, fils; au nom de tous les autres habitants. »

Ce « au nom de tous les habitants » semble indiquer chez nos braves gens plus de cœur que de calligraphie. Mais, alors, les combats de mer, les expéditions, prennent tout le temps de la jeunesse, et avant d'essayer à parapher comme un notaire, il fallait apprendre à larguer les voiles et à monter à l'abordage.

En ce temps-là les parages du Cap-Breton étaient devenus pour les navires anglais aussi redoutables que ceux de l'île de la Tortue pour les Espagnols.

C'est ainsi qu'une poignée d'Acadiens persécutés, à demi pêcheurs et corsaires, se fit craindre et respecter pendant près de dix ans. Véritables Boucaniers du golfe St. Laurent, la mort seule vainquit cette phalange, dont les exploits, racontés, formeraient un des plus héroïques chapitres de l'histoire de la France aux colonies, et l'épilogue naturel du magnifique poème d'Évangéline.

Le père de M. J. F. Sincennes avait sucé avec le lait la fougue de ces tempéraments de fer; il avait été nourri des traditions de ces marins hardis; il avait entendu de la bouche même des acteurs le récit de ces rencontres homériques où des barques, à pointe pontées, attaquaient un vaisseau. Le coulaient en une heure ou le faisaient flamber comme un brûlot au milieu de l'océan.

Aussi à ses yeux rien de plus beau que l'existence d'un matelot; il eût échangé les coursiers d'Apollon contre un canot, et volontiers cédé l'épée de Frédéric pour la pipe de Jean Bart.

On comprendra facilement qu'un tel père ne destinait pas son fils à l'état ecclésiastique. En effet, après avoir passé six ans à l'école de l'endroit, le jeune Félix, alors âgé de treize ans, faisait sous la direction de son père, habile pilote, deux saisons d'apprentissage.

C'était commencer de bonne heure un bien rude métier. Mais comme bon sang ne peut mentir, le novice montra de si bonnes dispositions, fit de tels progrès, prit